

Dans cette revue de presse du 15 au 29 novembre 2011, vous trouverez un sondage du Devoir qui révèle que, jusqu'à présent, 60 % des répondants et des répondantes appuient l'idée d'augmenter la facture des universitaires, alors que 36 % sont contre. Le sondage démontre cependant que la population est plutôt mitigée quant au montant de la hausse. Il y a aussi une action d'éclat fait en mur de briques contre le bureau de la ministre de l'Éducation et un article un peu démagogique sur les bourses offertes par le gouvernement aux exécutants de la Fédération étudiante collégiale du Québec (dont nous ne sommes pas membres). Cette même fédération a failli adopter une motion en faveur du remplacement de la hausse des frais de scolarité par l'abolition d'un crédit d'impôt (motion qui n'a pas été adoptée, mais qui a été « coulée » dans les médias). Il y a aussi un texte sur les propositions de Legault sur le remboursement des dettes d'études, une lettre de Pier-André Bouchard St-Amant, ancien président de la Fédération universitaire du Québec, une lettre de notre professeur Marc Simard sur le parti de Legault et une lettre du président du syndicat des Technologues d'Hydro-Québec. Finalement, pour ceux et celles qui ne l'ont pas entendu, voici un podcast humoristique de Radio-Canada sur les propos tout aussi ridicules de CHOIX FM.

<http://sportnologue.radio-canada.ca/wp-content/uploads/2011/11/s04-ep13-paul.mp3>

29 novembre 2011

Délocalisation des universités: moratoire suggéré

Marc Allard, Le Soleil

(Québec) La délocalisation des universités québécoises devrait cesser jusqu'à ce qu'on sache si les étudiants en bénéficient vraiment, met en garde un rapport commandé par le ministère des Finances.

Le rapport, produit par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), mesure l'ampleur de la délocalisation universitaire et remet en cause la pertinence des succursales de grandes universités francophones comme celles

de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) à Lévis, de l'Université de Sherbrooke à Longueuil ou de l'Université Laval à Montréal.

Soulignant l'inexistence de loi spécifique pour encadrer la délocalisation universitaire et l'absence de données sur la qualité de l'enseignement hors campus, le CIRANO recommande d'imposer un moratoire sur «l'ouverture de nouvelles succursales ou l'agrandissement de succursales existantes».

Joint par Le Soleil, l'auteur principal du document, Manuel Crespo, précise que le moratoire devrait être imposé pour au moins cinq ans, le temps de recueillir les données et de bien encadrer le développement des lieux universitaires hors campus, qui ont reçu 56,7 millions \$ du gouvernement en 2008-2009 pour l'enseignement.

Selon M. Crespo, à Montréal et à Québec, des universités et des succursales entrent en compétition sur un même territoire. «Le problème que ça pose, c'est qu'à 15 km, il y a une autre institution qui a exactement le même programme, dit M. Crespo. Et donc, on ne peut pas parler de complémentarité dans ces cas-là. On parle plutôt d'une concurrence.»

«La question qu'on se pose, c'est : "Est-ce que cette concurrence améliore le taux de participation aux études supérieures?"», ajoute-t-il.

Dans une autre étude, M. Crespo et les chercheurs Alexandre Beaupré-Lavallée et Sylvain Dubé ont constaté qu'à l'automne 2008, le campus de l'UQAR à Lévis offrait 31 programmes sur 48 qui étaient également dispensés à l'Université Laval.

Selon leur compilation, le bac en enseignement primaire et préscolaire, le bac en enseignement professionnel, la maîtrise en éducation, le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration scolaire, le bac en sciences comptables, le certificat en planification financière, la maîtrise en administration des affaires et le DESS en sciences comptables, par exemple, étaient proposés des deux côtés du fleuve.

«Les universités peuvent-elles développer des créneaux importants, concentrer leurs ressources et non pas les disperser dans des programmes similaires?, dit Manuel Crespo. C'est ça la question.»

Le recteur de l'UQAR, Michel Ringuet, ne croit pas que le campus de Lévis se trompe en offrant certains programmes qui mènent aux mêmes diplômes qu'à l'Université Laval.

«Si on dédoublait tant que ça, avec le prestige qu'a l'Université Laval, je pense qu'on aurait de la difficulté à aller chercher des étudiants», dit-il.

Selon M. Ringuet, les conclusions du rapport du CIRANO sont «simplistes» et ne tiennent pas compte des réalités régionales. Le campus de Lévis répond à une demande locale qui ne nuit pas à l'Université Laval, soutient-il. Certains programmes - en enseignement, notamment - sont déjà contingentés à Laval; le campus de Lévis contribue donc lui aussi à combler la demande d'enseignants sur le marché du travail, remarque le recteur.

Selon le rapport du CIRANO, en 2008-2009, l'UQAR a reçu 8,5 millions \$ de financement pour l'enseignement qu'elle dispense hors campus. Elle est devancée seulement par deux institutions : l'Université Laval, avec 8,6 millions \$, et celle qui reçoit le plus, l'Université Sherbrooke, avec 17,9 millions \$.

28 novembre 2011

Le système d'éducation supérieure en crise aux Etats-Unis

Gilles Vandal, lettre dans La Tribune

À la fin du 19e siècle, le système d'éducation universitaire américain s'était forgé la réputation méritée d'être le meilleur au monde. Ce système a été à la base de l'avancée technologique et de la prospérité économique des États-Unis au cours du 20e siècle. Le pays s'était alors doté non seulement des meilleures universités et laboratoires au monde, mais il formait génération après génération les étudiants les plus scolarisés. Les États-Unis avaient par conséquent la main-d'oeuvre la plus qualifiée du monde. Or tout cela est remis en question, aujourd'hui, avec la crise qui frappe les universités américaines.

Bien entendu, cette crise ne touche pas les fleurons que sont Harvard, Stanford, Princeton ou Yale. Ces dernières accueillent la crème des étudiants américains et elles disposent d'importantes fondations. Mais il en va autrement des universités publiques et des collèges et universités privés dont la renommée est moins grande.

La crise des universités découle de deux facteurs qui, en se superposant, amplifie le phénomène. Il y a d'abord la crise économique qui frappe particulièrement la classe

moyenne. Beaucoup de travailleurs ont perdu leur emploi depuis 2008 et lorsqu'ils en retrouvent un, il est souvent moins bien rémunéré que leur emploi précédent. L'Américain moyen a donc moins de revenu et est moins en mesure de payer des études universitaires à ses enfants à une période où ces dernières deviennent de plus en plus dispendieuses.

Le deuxième facteur découle de la même crise. Les finances publiques américaines sont en lambeaux. Partout, il faut couper. Le gouvernement fédéral a réduit ses subventions aux universités et les prêts accordés aux étudiants. La situation des États est encore pire. Les gouvernements des États qui sont la principale source de financement des universités font face à une crise financière majeure qui est amplifiée par le mouvement du Tea Party. Par conséquent, les universités sont confrontées à un gouffre financier.

En 2010-2011, les frais de scolarité dans une université publique sont 3,6 fois plus élevés qu'ils l'étaient en 1980-1981. Ainsi, il en coûte 12 650 \$ pour étudier à l'université du Michigan. La plupart des grandes universités publiques chargent des frais de scolarité similaires. À ces coûts, il faut ajouter les dépenses en logement, nourriture, livres et services étudiants.

Pour un étudiant qui désire s'inscrire dans une université d'un autre État, les coûts deviennent prohibitifs. Par exemple, les frais de scolarité d'un étudiant qui n'est pas originaire de l'État varient de 24 100 \$ à l'université de Virginie, à 37 800 \$ à l'université de la Caroline du Nord et à 50 350 \$ à l'université du Michigan. Les étudiants deviennent donc moins mobiles. Et ces coûts sont appelés à augmenter l'an prochain avec les coupures adoptées par le gouvernement fédéral et ceux des États.

Prenons l'exemple de l'université de la Californie avec ses 10 campus, dont Berkeley, et ses 220 000 étudiants. Cette université a subi en 2010-2011 des coupures de 650 millions de dollars, soit 20 %, de sa subvention de l'État. Elle doit donc majorer en 2011-2012 les frais de scolarité en conséquence qui sont déjà à 13 200 \$. Pour la première fois de son histoire, cette université recevra plus de revenus en provenance des frais de scolarité que des subventions de l'État. La baisse de revenus menace d'éroder la qualité des programmes qui y sont offerts. D'ailleurs, les meilleurs professeurs quittent

l'université pour aller dans des universités privées qui leur offrent de meilleures conditions salariales et de travail.

La même histoire se répète en Floride, à New York et dans les autres États. Ainsi, dans l'État de Washington, le budget des universités s'est vu amputer de 770 millions de dollars en 2009-2010 et d'un autre 500 millions en 2010-2011. Ces coupures ont eu pour conséquences que maintenant les frais de scolarité comptent pour 65 % des revenus des universités publiques de cet État, soit le ratio inverse d'il y a 20 ans.

Plusieurs universités et collèges privés sont confrontés à une situation similaire. En ce qui les concerne, ce sont les parents qui ne sont plus en mesure de payer. Par conséquent, ils doivent baisser les frais de scolarité et couper dans les programmes qui sont offerts. Ainsi, l'université de Seton Hall, une université catholique du New Jersey qui est situé à 30 minutes de New York et à proximité de l'université Rutgers, a réduit ses frais de scolarité à 12 500 \$, soit une baisse de 61 % pour les meilleurs de ses 5300 étudiants. Ces derniers doivent s'inscrire avant le 15 décembre et s'engager pour quatre ans. Les autres étudiants doivent payer 33 500 \$. Le cas de Seton Hall n'est pas unique. Le collège Lincoln en Illinois a baissé ses frais de 24 %, soit de 23 000 à 17 000 \$, alors que l'université de Charleston en Virginie occidentale a baissé de 22 % ses frais de scolarité, soit de 5500 \$ sur 25 500 \$.

Les États-Unis, qui se classaient jusqu'au début des années 1990 au premier rang mondial quant au pourcentage de personnes de 25 à 34 ans possédant une formation universitaire, ont glissé au 12e rang sur les 36 pays les plus développés. Alors que le pourcentage des jeunes Américains obtenant une formation universitaire stagne à 40 % depuis plus d'une génération, il atteint maintenant 60 % dans des pays comme la Corée du Sud.

Or, il appert, selon le bureau du travail américain, qu'un travailleur possédant un diplôme universitaire obtient un salaire supérieur de 87 % à celui qui n'en a pas. Mais la formation universitaire va au-delà des avantages personnels. Le président Obama a déclaré récemment que l'économie américaine, pour rester compétitive, avait besoin non seulement de remplacer les travailleurs diplômés qui prennent leur retraite, mais

aussi d'ajouter au cours des prochains dix ans 22 millions de nouveaux travailleurs ayant une formation universitaire.

Il est difficile de voir comment les États-Unis, compte tenu de la présente crise dans ses universités, pourront relever ce défi.

Gilles Vandal est professeur titulaire à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

25 novembre 2011

Sondage - La hausse des droits de scolarité est nécessaire et inévitable

Lisa-Marie Gervais, Le Devoir

N'en déplaise aux étudiants, la hausse des droits de scolarité semble être approuvée par la majorité de la population. Un sondage Senergis-Le Devoir, mené dans les trois jours qui ont suivi la grande manifestation du 10 novembre, révèle que 60 % des répondants appuient l'idée d'augmenter la facture des universitaires, alors que 36 % sont contre.

Toutefois, s'ils croient la hausse nécessaire et inévitable, les Québécois interrogés ne sont pas tous d'accord avec les montants et la façon dont cette hausse doit se faire. «Les gens semblent constater qu'ils doivent faire face à la réalité économique, mais ils ont une sensibilité à l'égard des jeunes et des étudiants et certains croient qu'il faut y aller plus progressivement», a analysé Daniel Lemieux, expert associé chez Senergis.

En effet, une faible majorité (52 %) de Québécois se disent «tout à fait» ou «plutôt» d'accord avec le scénario de hausse proposé par le gouvernement, soit 325 \$ par an pendant cinq ans, tandis que 44 % la désapprouve. Et de tous les répondants, 35 % souhaitent une hausse, mais voudraient qu'elle soit plus graduelle.

N'empêche, 27 % des répondants croient que les droits auraient dû être augmentés il y a longtemps et 11 % croient qu'il est maintenant temps de le faire. «Les gens semblent prêts à une hausse des droits maintenant», a indiqué Daniel Lemieux. Ne fermant pas la

porte à la hausse, 2 % des répondants souhaiteraient toutefois la reporter et 19 % sont catégoriquement contre.

Fait intéressant: les citoyens les plus favorables à la hausse sont les personnes issues des ménages de 100 000 \$ et plus (81 %), les retraités (80 %), les personnes âgées de 55 ans et plus (78 %), les hommes (69 %) et les personnes d'éducation universitaire (64 %). Ceux qui s'y opposent le plus sont les jeunes (18 à 34 ans), les étudiants à temps plein et les personnes dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais.

L'impact de la hausse

Par ailleurs, Daniel Lemieux fait remarquer que les avis sont partagés sur les conséquences de la hausse des droits de scolarité. «Même s'ils approuvent l'augmentation, les Québécois reconnaissent qu'elle aura un effet sur l'accessibilité», a-t-il noté.

En effet, 46 % des répondants croient qu'avec le temps, les augmentations prévues nuiront à l'accessibilité aux études supérieures. En revanche, 47 % estiment que ne pas procéder à de telles augmentations aurait un impact négatif sur la qualité de l'enseignement. Et 12 % se disent d'accord avec les deux conséquences: hausser les droits en découragera plusieurs d'aller à l'université, mais ne pas le faire pourrait diminuer la qualité de l'enseignement.

Le sondage a été effectué en français et en anglais auprès de 1000 répondants de 18 ans et plus. La marge d'erreur maximale pour un échantillon de cet ordre est de 3,1 %, 19 fois sur 20.

24 novembre 2011

Mur de briques, Le gouvernement Charest n'entend pas à rire

Geneviève Lajoie, Agence QMI

QUÉBEC - Le mur de briques érigé devant la porte du bureau de la ministre Michelle Courchesne ne fait pas rire le gouvernement Charest.

Pour manifester leur mécontentement face à la hausse des frais de scolarité annoncée, des étudiants ont construit un muret devant le bureau de circonscription à Laval de la présidente du conseil du Trésor mercredi soir.

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, convient que dans notre société, on a le droit de manifester et d'exprimer ses opinions.

«Toutefois, insiste-t-elle, on doit le faire dans le respect des lois et règlements et honnêtement, des actes de vandalismes qui entraînent de dépenses de l'état à partir de l'argent des contribuables, il n'y a pas personne qui est d'accord avec ça».

24 novembre 2011

Des étudiants construisent un mur de briques devant le bureau de la ministre Courchesne

Journal métro

Des étudiants de l'Action contre la marchandisation de l'Éducation (ACMÉ) ont construit un mur de briques devant le bureau de circonscription de la ministre Michelle Courchesne mercredi soir à Laval.

Par cette action, l'ACMÉ souhaite dénoncer la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement.

24 novembre 2011

Leaders étudiants, payés pour protester

Sarah-Maude Lefebvre, Journal de Montréal

Les leaders des associations étudiantes ont reçu plus de 600 000 \$ en bourses du ministère de l'Éducation au cours des cinq dernières années, a appris le Journal.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) se partagent à elles seules entre 100 000 \$ et 150 000 \$ par année, une somme qui va directement dans les poches des présidents et des différents élus d'associations, qui partagent leur temps entre leurs fonctions et leurs études.

Le Journal révélait la semaine dernière que les trois principaux leaders étudiants n'étudient qu'à temps partiel ou par correspondance.

Or, ils sont tout de même admissibles au Programme de bourses du ministère de l'Éducation pour les permanents élus d'associations nationales, qui permet aux étudiants impliqués au sein d'associations de recevoir une bourse annuelle d'un montant maximum de 9096 \$ par année.

Les leaders étudiants, tout comme leur entourage, doivent postuler, année après année, pour y avoir droit.

En théorie, toutes les associations étudiantes peuvent soumettre leur candidature, mais seules la FEUQ et la FECQ ont reçu une bourse l'an dernier. La demande de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente a été rejetée.

Une question de survie?

Questionnés à ce sujet, les leaders étudiants ont affirmé au Journal qu'il n'y avait rien de «contradictoire» dans le fait de recevoir des fonds d'un organisme qu'ils critiquent ouvertement.

"Même avec une bourse de 8000 \$, on demeure en deçà du seuil de pauvreté, affirme la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins. Mon travail à la Fédération est en soi un travail à temps plein. C'est impossible de travailler à l'extérieur.

«La bourse me permet de survivre. Je ne m'implique pas pour l'argent, croyez-moi. Sinon, je travaillerais encore pour l'université: c'est beaucoup plus payant.»

«C'est un montant dérisoire pour tout ce que l'on fait», s'insurge pour sa part le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, à qui sa fédération verse également une compensation financière.

«Je vis avec à peine 12 000 \$ par année. La bourse est essentielle si je veux être efficace à la tête de mon organisation.»

Le Journal a également tenté d'obtenir les commentaires de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, mais cette dernière n'était pas disponible.

* * *

MONTANT DES BOURSES ACCORDÉES AUX LEADERS ÉTUDIANTS

2005-2006: 120 000 \$ (19 bénéficiaires) 2006-2007 : 150 000 \$ (18 bénéficiaires) 2007-2008 : 110 000 \$ (16 bénéficiaires) 2008-2009 : 120 000 \$ (18 bénéficiaires) 2009-2010 : 100 000 \$ (18 bénéficiaires) Montant moyen de la bourse : 5660 \$

SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

sarah-maude.lefebvre@journalmtl.com

23 novembre 2011

Un conseil, Madame la ministre

Pier-André Bouchard St-Amant - Doctorant en économie à l'Université Queen's et ancien président de la FEUQ 23 novembre 2011

Lettre à la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, Le Devoir

Mme Beauchamp, on ne se connaît pas, mais j'ai très bien connu deux de vos collègues députés lorsque je fus président la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Peut-être vous en souvenez-vous? C'était en 2005. L'année précédente, votre gouvernement avait décidé de sacrifier la génération d'étudiants les plus pauvres en les endettant à hauteur de 103 millions.

Nouvellement élu, votre gouvernement avait à l'époque le vilain réflexe de voir tous les groupes sociaux comme des suppôts du Parti québécois. Mais surtout, votre gouvernement était d'une naïveté sans borne. Il pensait pouvoir gouverner et tout changer tout seul, sans l'appui des réseaux, notamment celui de l'éducation.

Évidemment, vous avez appris avec le temps... sauf peut-être avec le mouvement étudiant. Vous vous en souviendrez peut-être, au mois de mars 2005, nous étions 100 000 personnes en grève à tenter de vous faire comprendre que «non» ne serait pas une réponse et que nous n'arrêterions pas nos protestations. À peine quelques semaines plus tard, le premier ministre, Jean Charest, affirmait, tout souriant, que le gouvernement avait fait une bête erreur sur la question des 103 millions, contredisant ce que son ministre de l'Éducation, Pierre Reid, défendait depuis des mois.

En bref, les étudiants ont gagné et votre gouvernement... a changé d'idée.

Pourquoi je vous écris tout ça? Parce que je m'inquiète un peu pour votre avenir politique. Quand vous commencez à répéter ad nauseam que vous ne changerez pas d'avis sur la question des droits de scolarité, je ne peux que me projeter dans le passé et me rappeler ce qui s'est passé la dernière fois. D'ailleurs, si vous voulez la version de votre gouvernement, je vous suggère de demander à Pierre Reid. Il est assis au fond derrière, dans le Salon bleu.

Moi, je ne peux que vous donner ma conception de ce qui s'en vient. Les dirigeants étudiants, ayant épuisé les voies diplomatiques, vont probablement demander à leurs membres s'ils sont prêts à hausser le ton ou non. Étant donné la dernière manifestation étudiante et vu l'ampleur de votre bêtise, je pense qu'ils vont le faire. La suite des choses est pour vous très simple. Ça va être «sanglant».

Ne vous inquiétez pas pour votre intégrité physique, c'est une figure de style. Vous aurez des étudiants en droit imitant des commissions d'enquête à tous les coins de rue. Les étudiants en art vont trouver tous les moyens visuels et auditifs de faire les liens entre votre gouvernement et la corruption. Les apprentis ingénieurs vont se mettre à suspendre des autobus scolaires sous les ponts. Les étudiants de théologie feront des processions. Il y aura des spectacles festifs, des actions communautaires, des marches funèbres et plein d'autres activités que je suis incapable d'imaginer. Elles auront cependant toutes le même but: convaincre la population que vous avez tort.

Je sais que vous avez l'intention de déclencher des élections bientôt. Vos organisateurs en parlent ouvertement. Vous voulez couper l'herbe sous le pied à François Legault et probablement éviter les rapports possibles de la juge France Charbonneau. En tout cas, moi, c'est ce que je ferais si j'étais à votre place.

Les organisations étudiantes, dans un scénario comme celui de 2005, ont plus de 100 000 bénévoles chaque jour. De même, les ressources financières que peuvent consacrer les associations étudiantes à ce sujet pourraient faire baver les principaux organisateurs du PLQ. Et les effets se font sentir. En 2005, pendant les semaines de grève étudiante, le PLQ a dégringolé de 20 % dans les sondages. Il lui aura fallu deux ans pour se relever de cette chute.

Il y a quelques nuances à apporter à ce portrait. À l'époque, il y avait la privatisation du mont Orford, le scandale du Suroît sur les bras, et vous aviez davantage de sympathie. Mais je veux tenter d'être clair: je pense que vous n'avez aucune chance.

Il m'apparaît donc beaucoup plus intelligent de votre part de vouloir régler ce dossier de manière civilisée plutôt que de répéter bêtement les erreurs du passé. D'ailleurs, moins vous attendez, plus facile ce sera avec le Conseil du trésor. Sinon, d'ici quelques mois, vous serez soit en train de perdre une élection, soit assise au fond de l'Assemblée nationale, applaudissant notre premier ministre quand il affirmera que c'était, ça aussi, une bête erreur politique.

Pier-André Bouchard St-Amant - Doctorant en économie à l'Université Queen's et ancien président de la FEUQ

22 novembre 2011

François Legault propose le remboursement proportionnel

Raphaël Létourneau, Impact Campus

Le nouveau parti de François Legault appuie l'initiative du Parti libéral du Québec d'augmentation des frais de scolarité. Malgré cela, la Coalition avenir Québec (CAQ) se distingue en suggérant un remboursement proportionnel des prêts étudiants.

La CAQ propose que les futurs diplômés au revenu élevé assument une plus grande part de leurs droits de scolarité. À ce sujet, Jean-François Del Torchio, l'attaché de presse de la CAQ maintient qu'ils désirent instaurer « un remboursement proportionnel des prêts étudiants selon le revenu obtenu sur le marché du travail ».

Selon la CAQ, le manque de financement dans le système d'éducation ne devrait pas être la responsabilité de l'ensemble des contribuables. « Dans une société du savoir, il faut avoir des universités bien financées et on a deux choix : on augmente les impôts ou

les frais de scolarité. Nous on pense qu'on doit augmenter les frais de scolarité » a tranché François Legault dimanche sur le plateau de Tout le monde en parle.

Ainsi, la CAQ croit légitime la décision du gouvernement ce qui a immédiatement soulevé le désaccord chez la Fédération étudiante universitaire du Québec. « En appuyant la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité de Jean Charest, M. Legault se fait le complice de l'endettement des étudiants et de leurs familles et ne fera que réduire l'accessibilité aux études universitaires » défend Martine Desjardins, présidente de la FEUQ.

Pourtant, M. Legault précise qu'« il faut bonifier les prêts et bourses pour ne pas nuire à l'accessibilité ». Selon l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) c'est l'accès au programme de prêts et bourses lui-même qui serait problématique. « Il est admis que 50 % des étudiants et étudiantes n'ont pas totalement accès à cette aide » selon l'ASSÉ, car l'Aide financière aux études « ne considère pas l'autonomie financière de l'étudiant ou de l'étudiante dès son départ du domicile familial ».

Pour sa part, le Parti Québécois voudrait abolir la hausse des frais de scolarité s'il prend le pouvoir. « En septembre 2012, il y aura eu cinq années de hausse de 100 \$ par année. Nous, ce qu'on dit, c'est qu'avant d'aller plus loin, on doit s'arrêter là. Le gel est simplement un temps d'arrêt et, après un débat, des décisions seront prises » explique Marie Malavoy, la porte-parole du PQ en matière d'enseignement supérieur, Marie Malavoy.

Du côté de l'Option nationale de Jean-Martin et à Québec solidaire, les programmes proposent plutôt la gratuité scolaire comme alternative au débat actuel.

21 novembre 2011

Droits de scolarité: des leaders étudiants prêts à renoncer aux crédits d'impôts

La Presse Canadienne

Le président d'une importante association étudiante veut proposer au gouvernement de supprimer ses crédits d'impôts sur les droits de scolarité en échange d'un gel de la facture étudiante.

Léo Bureau-Blouin, qui tient les rênes de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), défend son point de vue dans un document interne obtenu par La Presse Canadienne. Son association étudiante représente plus de 60 000 étudiants.

Selon lui, les crédits d'impôts offerts aux étudiants et à leur famille ont «des effets nuls, voire régressifs», et ne profitent pas aux individus les plus dans le besoin.

Ils devraient donc être sacrifiés et le revenu supplémentaire que toucherait Québec devrait être utilisé pour maintenir la facture étudiante à son niveau actuel, propose le leader étudiant.

Du côté de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), on estime qu'il s'agit d'une avenue intéressante à long terme. Il serait toutefois irréaliste de croire que la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, acceptera rapidement un tel marché, a affirmé Martine Desjardins, présidente de l'association qui représente 125 000 étudiants.

Le gouvernement et les étudiants s'affrontent depuis le printemps dernier, lorsque Québec a annoncé une hausse des droits de scolarité de 1625 \$ en cinq ans. La facture étudiante bondirait ainsi de 75 % sur cette période, mais resterait tout de même l'une des plus faibles au pays.

21 novembre 2011

Accessibilité aux études - Des étudiants instrumentalisés par Québec

Lettre dans le Devoir

Mylène Arsenault, Amélie Côté, Éloïse Lara Desrochers, Pascal Marchi, Guillaume Néron et Catherine Pache-Hébert - Étudiants membres du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE)

Dans la foulée de la manifestation étudiante du 10 novembre, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport mettait en ligne un site Web destiné à faire la promotion de la hausse des droits de scolarité de 1625 \$ pour les cinq prochaines années, soit 75 % de la facture annuelle d'un étudiant universitaire.

L'attaché de presse de la ministre de l'Éducation faisait valoir que l'initiative médiatique répondait à «une demande du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, où siègent sept étudiants» — six étudiants siègent en fait au comité, puisqu'un siège est actuellement vacant. Ce faisant, il laissait clairement entendre que ces représentants étudiants avaient donné leur aval à cette opération politique de promotion de la hausse des droits de scolarité. Rien n'est plus faux.

Dans son rapport concernant la décision d'augmenter les droits de scolarité, le Comité consultatif recommandait de mettre en oeuvre un plan de communication afin de faire connaître les programmes d'aide financière aux études, les mesures fiscales destinées aux étudiants et les améliorations apportées à ces programmes (septembre 2011, recommandation 1). Nous jugeons effectivement important que les étudiants, actuels et futurs, soient pleinement informés des mesures d'aide à leur disposition. Toutefois, en aucun cas cette recommandation ne peut être interprétée comme justifiant la mise en ligne d'un site Web faisant la promotion de la hausse des droits de scolarité.

Opération politique

À la lecture des informations disponibles sur le site Web en question, nous constatons que l'information concernant les programmes d'aide financière aux études est bien mince. Au contraire, on fait grand cas de la nécessité, selon le gouvernement, de hausser les droits de scolarité. Il est donc clair, à nos yeux, que ce site Web ne constitue pas une réponse à la recommandation du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, mais tout simplement une opération politique de justification de la hausse des droits de scolarité.

Nous reconnaissons que le gouvernement peut faire la promotion de ses politiques. Par contre, ce qui nous force à réagir aujourd'hui, c'est qu'il détourne la crédibilité du Comité consultatif et de ses membres étudiants en l'utilisant pour justifier ses décisions, et ce, dans le but d'accumuler du capital politique. Ce comité, rappelons-le, n'a jamais cautionné la décision du gouvernement d'augmenter les droits de scolarité.

Atteinte à notre intégrité

Lors de notre nomination, nous avons accepté, de bonne foi, le mandat de conseiller le gouvernement en matière d'accessibilité aux études. Cet été, dans le cadre de notre réflexion sur la hausse des droits, nous avons entendu plusieurs groupes de pression représentant à la fois les étudiants et les administrations universitaires ainsi que des experts du milieu de l'éducation. À la suite de ces consultations, les membres du Comité, provenant d'horizons divers, ont formulé des recommandations nées d'un certain consensus afin d'atténuer certains impacts de la hausse des droits de scolarité. Ces recommandations font suite à l'inquiétude, exprimée par le Comité, relative aux impacts de la hausse des frais annoncée sur les bénéficiaires actuels et futurs des programmes d'aide financière aux études et sur les étudiants les plus vulnérables parmi ceux qui n'y ont pas accès.

Aujourd'hui, nous constatons qu'au lieu de mettre en oeuvre les recommandations contenues dans le rapport, le gouvernement préfère se lancer dans une guérilla médiatique avec les étudiants, non sans usurper au passage la crédibilité du Comité et des étudiants qui y siègent. Nous ne pouvons accepter une telle atteinte à notre intégrité et demandons que le gouvernement cesse d'instrumentaliser notre volonté et notre crédibilité afin de justifier des actes qui n'ont rien à voir avec nos recommandations.

La présente n'engage que ses signataires.

Mylène Arsenault, Amélie Côté, Éloïse Lara Desrochers, Pascal Marchi, Guillaume Néron et Catherine Pache-Hébert - Étudiants membres du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE)

17 novembre 2011

L'accès à l'éducation, la priorité nationale

Lettre dans le Devoir

Andrée Laberge - Écrivaine et retraitée de la santé publique

Dans Le Devoir du 26 octobre, les auteurs d'Université inc., Éric Martin et Maxime Ouellet, écrivaient: «Lors d'un Rendez-vous du savoir tenu début octobre, le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, appelait à intensifier la collaboration entre l'enseignement supérieur et les milieux d'affaires: "Les cerveaux [doivent] correspondre aux besoins des entreprises", expliquait-il. [...] Dans une telle perspective, l'enseignement et la recherche devraient répondre immédiatement aux besoins des marchés, tant en ce qui concerne la "formation de main-d'oeuvre" que la production de recherche commercialisable. Si ce projet sert les intérêts de l'entreprise, il signifie en revanche la remise en question de la nature et des finalités du système d'éducation québécois, c'est-à-dire la privatisation de l'institution, de son financement et de sa mission.»

La réduction des inégalités sociales et de santé, tout comme le développement socio-économique et socio-culturel d'un peuple, passe par sa scolarisation. Il est en effet largement démontré dans la littérature scientifique que l'éducation est un déterminant majeur en matière de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de l'état de santé et de bien-être des individus et des collectivités.

En ce sens, je considère que l'accès à l'éducation postsecondaire, comme celui aux services sociaux et de santé, devrait être reconnu comme une priorité nationale et être soutenu par un régime collectif plutôt que de reposer de plus en plus sur la capacité individuelle de payer qui, il faut le reconnaître, varie d'un individu à l'autre. Une hausse des droits de scolarité équivaldrait en quelque sorte à imposer une forme de «ticket modérateur» à l'éducation postsecondaire qui n'aura comme effet que d'en réduire l'accès aux plus démunis.

Dans le domaine de la santé, cette option a été rejetée, car elle remettait en question le principe même d'accessibilité universelle. Pourquoi financer à grands frais un système de soins et de services sociaux et de santé et refuser de faire de même en matière d'éducation alors que notre bien-être et notre santé collective en dépendent largement?

Pourquoi en faire une question de capacité individuelle de payer et pénaliser encore une fois les plus démunis? Doit-on rappeler que nos voisins du Sud s'opposent à la réforme de santé mise de l'avant par le président Obama au nom de ce même principe de responsabilité individuelle plutôt que collective, donnant ainsi préséance à la logique économique plutôt que sociale.

Quant à l'argument du nécessaire «rattrapage» en matière de droits de scolarité payés par les étudiants québécois, nettement inférieurs à ceux des autres provinces canadiennes, il est fallacieux. Loin d'être un problème, cet écart est plutôt révélateur de notre différence en matière de choix sociaux qui s'observe autant en santé, en éducation qu'en justice, si l'on se réfère à la Loi sur les jeunes contrevenants ou à notre position sur le maintien du registre des armes à feu. Loin de nous situer derrière les autres provinces, cet écart nous place plutôt à l'avant-garde et fait de nous des chefs de file dans une perspective d'accès à l'éducation postsecondaire.

Les politiques sociales du Québec sont d'ailleurs reconnues comme avant-gardistes par plusieurs instances internationales, dont l'OCDE. En ce sens, ce sont les autres provinces qui devraient s'inspirer du Québec et non l'inverse. Nous devrions en faire une question d'identité et de fierté nationales et affirmer haut et fort notre choix de minimiser (et de geler) les droits de scolarité, lequel s'inscrit dans une logique de développement humain plutôt que strictement économique.

À titre de parents, de citoyens québécois, de retraités et futurs retraités, il est de notre devoir et de notre responsabilité de faire de l'éducation un droit et d'en assurer l'accès universel. L'éducation, comme la santé, devrait être soutenue par un régime public et reposer sur la capacité collective plutôt qu'individuelle de payer. J'en fais une question de solidarité sociale et intergénérationnelle (les étudiants actuels ne sont-ils pas les travailleurs de demain qui soutiendront nos régimes de retraite?).

J'en fais aussi une question de richesse collective dont bénéficie amplement l'industrie privée, toujours en quête de ressources spécialisées, qui devrait être davantage mise à

contribution via une taxe particulière à l'éducation, ou simplement par la réduction des échappatoires fiscales.

Enfin, il me semblerait légitime que les instances régionales et provinciales de santé publique s'impliquent davantage dans ce débat, dans la mesure où la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités sociales et de santé passent par l'accès à l'éducation, comme le reconnaissent plusieurs experts, dont ceux de l'Organisation mondiale de la santé. L'éducation est une valeur ajoutée qui n'a pas de prix.

Andrée Laberge - Écrivaine et retraitée de la santé publique

17 novembre 2011

La réplique › développement universitaire - À propos des cerveaux et des entreprises

Guy Breton - Recteur de l'Université de Montréal, lettre dans Le Devoir

Le 5 octobre dernier, j'ai participé aux Rendez-vous du savoir, organisés par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM). Faisant partie d'un panel d'universitaires et de gens d'affaires, j'ai notamment tenu ces propos: «Les cerveaux doivent correspondre aux besoins des entreprises.» Depuis, cette citation a ressurgi à au moins trois occasions dans Le Devoir, dans des articles et textes d'opinion, comme une preuve de l'instrumentation galopante des universités.

D'abord, je remercie celles et ceux qui ont saisi cette occasion de défendre l'autonomie des universités. Nous sommes dans le même camp; mais de grâce, faisons attention aux raccourcis.

Besoins des entreprises

Lorsque j'étais jeune, bien peu de gens allaient à l'université. Et ceux qui y allaient devenaient soit médecins, comme moi, ou faisaient carrière à l'université, qui portait assez bien, à cette époque, son étiquette de tour d'ivoire.

Aujourd'hui, sur 100 enfants qui entrent à l'école, 40 iront à l'université et 3 iront jusqu'à entreprendre des études de doctorat. Plus de 99 % de nos étudiants vont gagner leur vie à l'extérieur de l'université et donc, pour le plus grand nombre d'entre eux, en entreprise. Alors tant mieux si la formation qu'on leur offre peut lancer leur carrière! En cela, je réitère que les cerveaux doivent répondre aux besoins des entreprises. Mais de la même manière, on aurait pu dire pour d'autres domaines d'études que les cerveaux doivent répondre aux besoins des patients ou aux besoins des enfants.

Des chercheurs au sommet

L'Université de Montréal est une université publique, ce qui n'est surtout pas un déshonneur. Et une université publique, c'est aussi une université «utile». Ce n'est pas avilir la connaissance que de vouloir qu'elle guérisse des malades ou qu'elle permette la mise au point d'autos non polluantes. Pour moi, une université publique, c'est une université qui est capable d'être l'interlocuteur de toutes les forces de la société.

Nous discutons avec les entreprises? Certainement. Nous discutons aussi avec les gouvernements. Avec d'autres universités à travers le monde. Et j'aimerais qu'on discute davantage avec des organismes culturels, avec des groupes communautaires. Je voudrais l'université comme un lieu de rencontre de tous les courants. Car comme le disent certains, l'université est de nos jours, et de plus en plus, une multiversité.

L'UdeM est la 3e université au Canada et la première au Québec au chapitre de la recherche. Dans d'innombrables domaines allant des sciences de la vie aux sciences sociales, nos chercheurs sont au sommet. Ils font notre fierté et ils repoussent les frontières de la connaissance autant dans la recherche fondamentale que dans la recherche appliquée. Or, en matière de recherche, les fonds des organismes subventionnaires sont distribués par des jurys formés de représentants de plusieurs universités. Les gouvernements ne s'en mêlent pas. Les entreprises non plus.

Une société différente

Nous protégeons l'autonomie universitaire.

Nous vivons une époque de changements très intenses. De multiples phénomènes interagissent. L'émergence de la conscience environnementale, le vieillissement de la population, le redéploiement de l'économie mondiale, des révolutions politiques, un développement technologique effréné, voilà quelques-unes des manifestations annonciatrices d'une société différente.

Dans ce contexte, nos universités sont appelées à jouer un rôle encore plus important pour anticiper et apprivoiser ce changement. À travers tout ceci, elles sont appelées à évoluer, à s'ouvrir davantage à leur communauté, et ce mouvement ne se fait pas au détriment de leur autonomie, mais simplement au bénéfice de la société.

Guy Breton - Recteur de l'Université de Montréal

16 novembre 2011

Point de vue, Frais de scolarité et hypocrisie

Réjean Porlier, lettre dans La Presse

Je déteste l'hypocrisie et particulièrement lorsqu'elle provient d'hommes et de femmes qui ont pour mandat de représenter la population, car elle ne contribue qu'à entretenir le cynisme actuel.

Ils vous diront qu'ils ambitionnent la réussite scolaire du plus grand nombre possible et qu'ils recherchent la qualité de l'enseignement, alors que l'augmentation des frais de scolarité mène tout droit à une diminution de la fréquentation et rien n'est moins sûr que la qualité de l'enseignement s'en trouvera améliorée.

Il s'agit donc d'une mesure complètement régressive qui ne nous projette en rien vers un avenir prometteur. La réingénierie de l'État de Jean Charest, voilà de quoi il s'agit; promesse faite, promesse dûe...

La réingénierie des libéraux, ce n'est rien d'autre que le désengagement de l'État, en santé d'abord, où la privatisation est bien amorcée, et maintenant, en éducation.

L'éducation devrait être gratuite, comme ça existe ailleurs dans le monde. Pourquoi? Parce que tous les enfants ont le droit à une chance égale d'obtenir une éducation de qualité, peu importe le milieu dont ils sont issus. C'est ce qu'on appelle vivre dans une société juste et équitable.

J'entends les autres hypocrites comme les porte-paroles de l'Institut économique de Montréal et du milieu de la finance se révolter à l'idée de rendre gratuite l'éducation. Hypocrites, parce que les principaux ténors de ce discours moralisateur, qui veut que l'État n'en a pas les moyens, sont souvent les premiers à bénéficier des largesses de ce même État: abris fiscaux et généreuses subventions puisées à même nos impôts.

Suivis de près par les représentants du patronat et des chambres de commerce qui, jamais au grand jamais, ne mentionneront que l'entreprise privée reçoit annuellement le double en subvention de ce qu'elle contribue aux recettes de l'État: quelque 6 milliards\$ seulement en 2008. D'ailleurs, la contribution des entreprises aux coffres de l'État est passée de 55% à la fin des années 1960 à 20% aujourd'hui et rien n'annonce un renversement de tendance, au contraire.

On peut douter de l'honnêteté de nos dirigeants qui, s'ils prétendent manquer de revenus pour maintenir le financement de nombre de nos services publics, poursuivent une politique d'allègement du fardeau fiscal des entreprises.

Non seulement Jean Charest désengage l'État, mais il ne cesse d'alléger le fardeau fiscal de ceux qui subventionnent ses campagnes électorales. D'ailleurs, le Plan Nord est la consécration de cette idéologie néolibérale où les plus riches emportent le magot.

Qui donc ne seront pas touchés par cette mesure régressive que représente la hausse des frais de scolarité? Les plus riches encore une fois. Là-dessus, Jean Charest et les autres représentants du 1% de la société sont constants; toutes ces mesures ont pour

effet d'élargir encore plus le fossé entre les classes. Même le Conference Board, qui n'a rien de socialiste, révélait récemment que le Canada est de moins en moins équitable. Mais ce qui rend la chose encore plus irritante, c'est de voir à quel point le simple travailleur donne écho à ce discours de droite, oubliant du même coup ses origines. Il n'y a pas si longtemps, nos parents et grands-parents se sont battus pour gagner pour nous le privilège à ces études combien importantes pour sortir de notre seconde classe. Une éducation qui a grandement contribué à l'amélioration de notre qualité de vie. Maintenant que nous y sommes, nous voilà qui agissons exactement comme ceux qui nous en privaient, sans doute sous l'impression que maintenant nous sommes des leurs, de cette élite qui n'a que faire de monsieur et madame tout-le-monde. Voilà que nos enfants doivent de nouveau mériter le droit à l'éducation. J'ai honte de ce qu'est devenu notre mémoire.

Jean Charest et Stephen Harper sont deux conservateurs, deux porte-paroles des multinationales et de la grande entreprise, bien décidés à faire disparaître la classe moyenne et tout cela passe d'abord et avant tout par une réduction de l'accessibilité à l'éducation et aux soins de santé.

Allons-nous bien longtemps encore nous laisser aliéner par le discours de ces charlatans dont les intérêts n'ont rien à voir avec ceux de la population?

Réjean Porlier

Président du syndicat des Technologues d'Hydro-Québec

15 novembre 2011

Droits de scolarité, Unis sous la pluie

Xavier Savard-Fournier, Impact Campus

Les souliers pleins d'eau, mais la tête pleine d'espoir. C'est le message qu'a lancé Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), aux 20 000 manifestants qui se sont rassemblés dans les rues de Montréal, malgré la pluie, le 10 novembre dernier.

Plus de 200 000 étudiants de partout au Québec étaient en grève pour démontrer leur désaccord avec la hausse des droits de scolarité, une première pour la province. «Pour des étudiants qu'on dit individualistes, c'est un signe qu'ils sont unis pour une même cause», confiait Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Et pour cause, des autobus des quatre coins de la province se sont présentés à la Place Émilie Gamelin à Montréal afin de prouver que les jeunes Québécois sont encore capables de sortir dans la rue.«La jeunesse d'aujourd'hui est encore plus manifestante que celle d'il y a 30-40 ans», scandait le sculpteur et activiste québécois Armand Vaillancourt lors de la manifestation. « Moi ce que je vois, ce sont des milliers d'étudiants qui en ont marre des décisions prises par le gouvernement», ajoutait Amir Khadir, député de Mercier et co-chef de Québec Solidaire. Les étudiants présents ont demandé au gouvernement de bien vouloir s'asseoir avec eux et d'écouter leurs solutions afin qu'il n'y ait pas de débordements ou de mobilisation plus radicale. L'évènement organisé conjointement par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), la Fédération collégiale du Québec (FECQ), l'Association pour une Solidarité Syndicale étudiante (ASSÉ) et la Table de concertation étudiante du Québec (TACEQ) aura présenté le désir des étudiants présents de continuer à se battre pour leurs revendications invoquant au passage la possibilité d'une grève générale illimitée à l'hiver. La manifestation s'est bien déroulée à l'exception des quelques manifestants qui ont lancé des projectiles vers les bureaux de Jean Charest. Seules quatre arrestations sont à déplorer. Capital politique ou sympathisants ? Quelques politiciens étaient présents sur les lieux, notamment, Brian Topp, présentement en course à la chefferie au NPD. Ce dernier invitait même les manifestants à célébrer avec lui, dans un bar du coin, l'après-manifestation. Lorsqu'interrogé sur le capital politique que pouvait faire des partis politiques lors de'un tel évènement Amir Khadir a répondu : «Nous ne le faisons pas dans ce sens-là, dans notre cas ça fait partie de notre plateforme. C'était aussi important pour nous que pour les 20 000 étudiants présents.»

15 novembre 2011

Point commercial

Benjamin Jébrak, Impact Campus

Le rachat d'un nom de domaine, considéré comme une technique de marketing internet courante, a pris la semaine dernière une nouvelle dimension. Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a vu un microsite apparaître: linebeauchamp.com Ce site ne serait financé que par une seule personne et propose un échange «d'otages» après le rachat par le Ministère de l'éducation du nom de domaine DroitDeScolarité.com et son utilisation partielle.

L'impact réel de cette contre-campagne virtuelle est encore à définir mais la technique est belle et bien créative. Elle reprend une réalité commerciale, utilisée par certaines compagnies d'hébergement, pour les ministres Boulet, Ménard et Simard, qui force la main à ceux qui souhaitent posséder leur site en nom propre. Sont-ils rares ? Du moins, dans notre présent gouvernement, il sont en minorité. Seuls les ministres Robert Dutil (sécurité publique) et Marguerite Blais (responsable des aînés) possèdent un site commercial. Seul Norman MacMillan s'est dit qu'un site d'organisme s'affilie le mieux à la politique. Cette prise d'otage virtuelle, la réponse du berger à la bergère, pourrait possiblement faire des émules. Mais sans ultimatum le preneur «d'otage» risque de trouver le temps long.

15 novembre 2011

Le spectre de grève inquiète

Karyan Fortin Therrien, Impact Campus

La ministre de l'Éducation Line Beauchamp garde le cap malgré la mobilisation étudiante, si bien que les mouvements étudiants pourraient déclencher une grève à l'hiver 2012.

Gabriel Nadeau-Dubois, de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), avait fait savoir la semaine dernière qu'une grève générale illimitée n'était pas exclue si le gouvernement ne réagit pas d'ici la fin de la session d'automne. Même son de cloche ici à l'Université Laval, alors que la CADEUL et l'AÉLIÉS ont soutenu que c'était une

"possibilité sans être un objectif". Bien que rien ne soit confirmé pour le moment, certains étudiants s'inquiètent déjà de la tenue éventuelle d'une grève. "Je désapprouve ce genre de moyen. On peut se faire entendre de diverses autres manières, pourquoi mettre en péril une session que nous allons devoir payer en double si elle doit être reprise", dit Bianca Boutin, étudiante en Communication publique. Pour Sylvie-Anne Boutin, étudiante à la Maîtrise en études littéraires à l'Université de Montréal, "la question n'est pas d'avoir envie de la faire. Personne n'aime faire la grève. La situation, par contre, est grave et il faut prendre les moyens nécessaires afin de contrer cette hausse", soutient-elle. Certains professeurs ont aussi leurs réserves. Parlant en son nom, Thierry Watine, professeur titulaire et ancien directeur du département d'information et de communication de l'Université Laval, avance que cela « peut tout simplement mettre une session en péril. » Néanmoins, selon M. Watine, la grève reste un moyen de pression légitime, mais qui doit être utilisé en dernier recours. « Il faut épuiser tous les autres moyens et j'imagine que c'est une chose à laquelle les associations ont pensé. Il faut d'abord discuter », a-t-il soutenu.

14 novembre 2011

D'une coalition à l'autre

Marc Simard, L'auteur enseigne l'histoire au collège François-Xavier-Garneau de Québec. Lettre dans Le Soleil

Ce 14 novembre, François Legault a lancé un nouveau parti politique, la Coalition avenir Québec, qui propose de régler les problèmes urgents du Québec (la dette publique, le décrochage scolaire, l'engorgement du système de santé, etc.), en mettant de côté la souveraineté pour 10 ans au moins.

M. Legault n'est pas le premier à tenter de restructurer le paysage politique de cette manière. Pendant la Grande Crise et la Révolution tranquille, d'autres hommes politiques ont créé des coalitions pour faire face aux défis de leurs époques respectives.

Les années 1930 voient la fin de l'hégémonie du Parti libéral, en place depuis 1897. Celui-ci éclate à la suite du départ de son aile gauche et nationaliste, insatisfaite du laisser-faire et de «l'aplaventrisme» de leur parti face aux capitalistes étrangers. Elle crée alors l'Action libérale nationale.

Maurice Duplessis en profite pour saborder le Parti conservateur et fonder l'Union nationale, coalition à saveur nationaliste des «bleus» et des membres de l'ALN déçus de l'inaction de leur leader Paul Gouin. Le succès électoral de l'UN en 1936 résulte largement de la recherche par l'électorat d'un chef providentiel qui promet de faire le ménage dans le monde politique et de dompter les «trusts». Ce populisme rhétorique déçoit rapidement les véritables réformistes qui avaient adhéré à la coalition, mais permet à l'UN de passer 19 des 24 années suivantes au pouvoir.

Les grands changements des années 1960, connus sous le nom de Révolution tranquille, sont accompagnés d'une crise identitaire qui touche les Canadiens français habitant au Québec, qui se définissent désormais comme Québécois. La question linguistique et celle de leur infériorité économique amènent la naissance de partis indépendantistes.

En 1967-68, le Parti libéral du Québec éclate avec le départ de son aile nationaliste, dont le leader René Lévesque crée une coalition regroupant tous les partisans de l'indépendance, qu'ils soient de droite (le Ralliement national) ou de gauche (membres du Rassemblement pour l'Indépendance nationale). Cette alliance s'empare du pouvoir à la faveur de la stagflation des années 1974-1978 et poursuit les réformes, mais échoue à convaincre les citoyens du Québec de la nécessité ou de la viabilité de la souveraineté à deux reprises (référendums de 1980 et de 1995).

L'échec de la stratégie étapiste (prendre le pouvoir d'abord, puis demander aux citoyens de voter pour l'indépendance dans un référendum) provoque graduellement la désaffection de plusieurs militants souverainistes et l'éclatement de la coalition (création de Québec solidaire en 2006), en plus de rendre la tâche des chefs du Parti québécois virtuellement impossible (démissions de Lucien Bouchard en 2001, Bernard Landry en 2005 et André Boisclair en 2007).

François Legault, jadis souverainiste pressé, fait partie de ceux qui ont cessé de croire à la possibilité de réaliser la souveraineté, dans un avenir proche du moins. Ayant quitté le Parti québécois en 2009, il travaille depuis 2010 à la mise sur pied de sa coalition. Celle-ci est fondée sur un noyau de souverainistes fatigués et ratisse plutôt à droite en recherchant une fusion avec l'Action démocratique du Québec (ou le sabordage de celle-ci), mais elle pige même chez les libéraux.

Son leader cherche à incarner ce changement auquel les Québécois semblent aspirer, particulièrement depuis les élections provinciales de 2007 (percée de l'ADQ), la crise économique et financière de 2008 et la vague orange des dernières élections fédérales (2011).

La longue agonie de la coalition péquiste et le désenchantement des citoyens face à la chose publique semblent ouvrir la porte à la CAQ, dont l'élection amènerait la fin du système électoral issu de la Révolution tranquille. Il reste à savoir si ce changement s'accompagnerait de transformations significatives ou seulement cosmétiques de la vie politique et de l'action gouvernementale.